



Paroisses Catholiques romaines
du Val-de-Travers

Feuille dominicale

16 février 2020

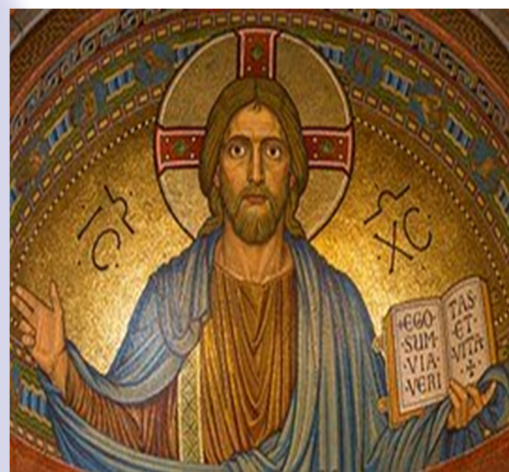
6^{ème} dimanche du temps ordinaire

L'esprit de la loi

L'horizon des commandements qui régissent les rapports entre les hommes, selon la loi de Dieu donnée à Moïse, n'est plus son exécution en tant que telle mais l'accomplissement du Royaume. L'entrée dans le Royaume est la mesure de la loi, elle est en quelque sorte l'esprit de la loi.

La loi nouvelle que dicte Jésus est à la fois semblable aux dix commandements et foncièrement différente. Semblable car elle s'appuie sur eux : le meurtre, l'adultère, la répudiation, le mensonge sont bannis. Mais la loi qu'édicte Jésus dépasse les décrets d'application ou les rubriques. Elle est sans partage en ce qui concerne l'essentiel, elle met en avant la réconciliation entre les personnes, la vérité du cœur et la fidélité à la parole donnée. Aussi avant les rituels et les règles à observer, c'est la totalité de la démarche qui est examinée. La loi ne relève pas d'abord de règles extérieures, même si celles-ci demeurent, mais d'une exigence et d'une régulation intérieure qui ne connaît pas de marchandage ou de demi-mesure. C'est donc à la source des actes que nous posons que l'évangile invite à remonter, et il n'est pas besoin d'actes extrêmes pour comprendre que la conversion demandée par Jésus concerne la totalité de notre existence. Ici réside la dimension libératrice de la loi. En effet, encore une fois, il ne s'agit pas d'un catalogue de prescriptions à observer dont les manquements seraient à décliner dans un confessionnal. Il s'agit plutôt d'un discernement à opérer sous le regard de Dieu et de sa Parole. La formule de la lettre de Paul aux Corinthiens l'exprime parfaitement : « L'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu » (*deuxième lecture*). Ce qui met en évidence ce qui, en nous, « vient du Mauvais », est, en dernier ressort, la confrontation avec l'amour profond de Dieu.

Cf. Missel des dimanches 2020, p.194



Aime et fais ce que tu veux

« Certaines choses paraissent dures, pénibles, mais on les accomplit pour corriger, inspiré par la charité. Ainsi voilà, une fois pour toutes, le court précepte qu'on te dicte : "Aime et fais ce que tu veux !" (*Dilige et quod vis fac !*) Si tu te tais, tu te tais par amour ; si tu cries, tu cries par amour ; si tu corriges, tu corriges par amour ; si tu épargnes, tu épargnes par amour. Qu'au-dedans se trouve la racine de la charité. De cette racine rien ne peut sortir que de bon. »

Saint Augustin, *Homélies sur la première épître de saint Jean*

MESSES & ACTIVITÉS DE LA SEMAINE

Du 15 au 23 février 2020

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption - Fleurier

DI 16.02	10H00	Messe, la quête est pour la paroisse. † Jorge Manuel FERNANDES † Agostino PRONESTI
LU 17.02	19H30	Chapelet
MA 18.02	20H00	Répétition du Chœur mixte à la salle Fleurisia.
ME 19.02	16H00	Chapelet en italien
JE 20.02	19H00	Messe
VE 21.02	09H00 18H00	Messe Chapelet en italien
DI 23.02	10H00	Messe, la quête est pour la paroisse.

Paroisse Saint-Joseph - Couvet-Travers

SA 15.02	17H30	Messe des familles, la quête est pour Radio Maria Suisse Romande. <i>Cette messe, animée par la Chorale Notre-Dame de Fatima et les enfants, est retransmise en direct par « RADIO MARIA », invité M. l'abbé Jean-Pascal Vacher, directeur de « RADIO MARIA » Suisse romande.</i>
MA 18.02	09H00	Messe
ME 19.02	14H30 19H30	Chapelet Adoration eucharistique à Couvet
SA 22.02	17H30	Messe, la quête est pour la paroisse. † Marguerite LEUBA

INFORMATIONS

Rappels :

- MA 25.02 à 10H00 : messe au Home Les Sugits à Fleurier.
- **L'église de Travers** restera fermée durant l'hiver, mais pourra accueillir des funérailles.

Horaire des adorations eucharistiques au Val-de-Travers :

Fleurier, dans la chapelle : 1^{er} vendredi du mois, juste après la messe de 09H00.

Couvet, dans la chapelle : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à 19H30.

Travers, dans l'église : 4^{ème} mercredi du mois à 19H30.

Noiraigue, dans la chapelle : 2^{ème} mercredi du mois à 19H30.